

Fiche de travail

Secteur de gymnastique artistique
530

Concours de qualification GAF

Directives pour les organisateurs

De	A	Cc.	Date
Jean-Louis Scheggia	- Responsables GAF des associations cantonales	- Secteur GA - GS compétitions GA - CRP/CEC GAF	21.11.2020

Procédure :

1. L'organisateur complète le formulaire de candidature (disponible sur le site web de la FSG) et le fait parvenir au secrétariat sport élite.
Attention: les formulaires incomplets ne seront pas pris en considération.
2. Après acceptation de la candidature par le groupe spécialisé compétitions GA, le concours est enregistré par le secrétariat sport élite dans le calendrier FSG.
3. Le secrétariat sport élite envoie ensuite à l'organisateur deux exemplaires du contrat pour l'organisation du concours.
4. L'organisateur fait parvenir au secrétariat sport élite :
 - Le contrat signé et daté en deux exemplaires.
 - Les documents attestant que le matériel qui sera utilisé est conforme au contrat (par exemple, l'offre du secrétariat sport d'élite ou de l'équipementier, les certificats d'homologation ou les copies des factures, etc.). En cas de doute, le GS compétitions GA décide.
5. Après vérification des divers documents, le secrétariat sport élite renvoie un exemplaire du contrat signé et daté à l'organisateur. Parallèlement, la compétition est officiellement annoncée sur le site web de la FSG et reçoit le statut de « Concours de qualification CSJ GAF/CSA GAF ».

Délais :

1. Jusqu'au 30 septembre de l'année précédant la compétition :
Envoi du formulaire de candidature pour l'organisation d'un concours de qualification.
2. Jusqu'à fin janvier (dans l'année de la compétition) :
Paiement de la finance de garantie à la FSG. Un bulletin de versement est joint au contrat signé renvoyé à l'organisateur.
3. Au plus tard un mois avant la compétition :
Envoi à la responsable des concours de qualification de la liste des juges engagés.
4. 15 jours avant la compétition :
Envoi des documents utiles (horaire, liste de départ, etc.) à la représentante FSG.

Adresses :

- Secrétariat sport élite : Martina Lehner (martina.lehner@stv-fsg.ch).
- Responsable concours de qualification : Cyrielle Verdon (cyrielle.verdon@gmail.com).

Divers :

Le formulaire de candidature ainsi que les documents utiles (ou liens internet) pour l'organisation des concours de qualifications peuvent être téléchargés sous :

<https://www.stv-fsg.ch/fr/branches-sportives/gymnastique-artistique/competitions/concours-de-qualification-feminine.html>